

L'asfolettre

N°9 La lettre de l'ASFOREF

Septembre 2007

Préparer aujourd'hui le cabinet de demain



André-Paul BAHUON
Président



Jean-Luc SCEMAMA
Président délégué

Nos marchés évoluent et nous avons à anticiper pour prendre notre part des marchés de demain. Le baromètre de notre Ordre régional et les études publiées sont riches d'enseignement quant à la typologie des entreprises de demain et de leurs besoins.

2007, année du développement des cabinets

Notre développement passe par notre préparation. Aujourd'hui, la formation technique représente 95% de l'ensemble des actions de formation des cabinets et nous pénétrons à 84% les TPE / PME.

Comment développer nos cabinets ? Telle est la question que tout dirigeant de cabinet se pose. Pour choisir, il nous faut connaître nos clients, anticiper leurs besoins de demain, connaître nos collaborateurs et les préparer aux réponses de demain.

La formation de nos équipes, au-delà des formations techniques, doit intégrer des méthodes et outils pertinents de connaissance de la clientèle et des tableaux de bord de gestion.

Anticiper pour savoir, Savoir pour gagner, Communiquer pour fidéliser

La communication va modifier nos habitudes et le profil de nos collaborateurs va aussi évoluer. La fidélisation de la clientèle passera par la capacité du cabinet à offrir des compétences diversifiées capables de travailler ensemble, en réseau, pour un même client.

Il est fort probable que nos équipes vont devoir intégrer les nouvelles technologies et travailler autrement en terme de méthode, accepter de nouvelles organisations, communiquer et proposer les solutions du cabinet, savoir travailler en réseau et se spécialiser.

Au-delà des aspects techniques, qui doivent être maîtrisés, nos cabinets marqueront leurs différences sur leurs capacités comportementales et celles de leurs équipes.

Si nous restons « le » métier du chiffre, nous nous ouvrons heureusement vers d'autres professions et notre profession devient plus seulement un métier technique et de conseil, mais également un métier de « communicants ».

A l'Asforef, nous nous réjouissons de ces évolutions que nous anticipons en vous proposant des programmes adaptés. Cette année, le programme de formation continue contient 182 séminaires, dont 34 nouveaux.

Parallèlement, le nombre d'experts-comptables stagiaires est en forte croissance dans notre région, générant plus de groupes, plus de contrôleurs et plus de maîtres de stage. Nous participons tous ensemble à la construction de notre avenir. La réforme des examens nous conduit à concevoir des préparations au DSCG en partenariat avec notre corps d'enseignants et de formateurs qui fait honneur à la profession.

Notre équipe est prête à vous accompagner pour faire de cette rentrée 2007 celle du développement de nos cabinets. Nous sommes prêts ; et vous ?

Bien confraternellement.

Une équipe à votre service

Ruth SOUSSANA - Directrice

→ Tél : 01 56 77 16 22 • rsoussana@oec-paris.fr

Valérie MOUILLARD - Formation Continue - Préparations au DEC

→ Tél : 01 56 77 16 20 • vmouillard@oec-paris.fr

Khadija OUCHEN - Formation Continue - Préparations au DEC

Mireille LANDAT
→ Tél : 01 56 77 16 21 • kouchen@oec-paris.fr

Oihiba DRIS - Formation Initiale-Stagiaires

→ Tél : 01 56 77 16 02 • odris@oec-paris.fr

Géraldine LERY - Formation Initiale-Stagiaires

→ Tél : 01 56 77 16 04 • glery@oec-paris.fr

Michèle TRINDADE - Préparations DESCF / DSCG

→ Tél : 01 56 77 16 03 • mtrindade@oec-paris.fr

Nathalie GENITEAU - Service Comptabilité

→ Tél : 01 56 77 16 06 • ngeniteau@oec-paris.fr

Marie-Thérèse CHATENET - Gestion Clients

→ Tél : 01 56 77 16 07 • mtchatenet@oec-paris.fr

Rachid EL BARROUDI - Logistique

→ Tél : 01 56 77 16 01 • relbarroudi@oec-paris.fr

Notez-le !

Les formations Essentielles

Séminaires Experts-comptables

PRO 118 Actuel expert-comptable 16 Novembre 2007
NOUVEAU ou 15 Janvier 2008

PRO 108 L'obligation de conseil du cabinet : 20 Septembre
15-20 questions à maîtriser ou 26 Novembre 2007

MAN 115 La démarche qualité du cabinet : 14 Septembre
NOUVEAU vers la norme ISO 9001 ou 9 Novembre 2007

REC 146 L'essentiel des IFRS 2 Octobre ou 28 Novembre 2007

Séminaires Experts-comptables et Collaborateurs

PAC 101 Pack Actualités de Septembre 2007 à Juin 2008

INF 225 Pratic' Experts : optimiser les nouveaux outils 22 Octobre 2007
NOUVEAU professionnels des cabinets

INF 219 Optimiser la production comptable et sociale 14 Septembre
par l'utilisation des nouvelles technologies ou 6 Décembre 2007

Séminaires Collaborateurs

PRO 207 Conduite des missions : les bonnes pratiques 5 Décembre 2007
pour éviter la mise en cause du cabinet

REC 229 Révision des comptes : 22 Novembre
pertinence des contrôles ou 13 Décembre 2007

FIS 213 Les 15-20 questions fiscales à maîtriser 15-16 Octobre 2007

SOC 219 Les contrôles sociaux 15 Novembre 2007
et les principaux chefs de redressement

Ces formations Essentielles bénéficient d'un dispositif d'aide au financement : un tarif ASFOREF privilégié mais également un financement par l'AGEFOS PME Ile-de-France. Pour en savoir plus, voir page 10 du catalogue Formation continue ou www.asforef.com

Sommaire



Page 2

- DEC : Evolution des résultats et l'épreuve du mémoire
- Vos secrétaires pour le développement de vos cabinets



Page 3

- 3 Questions à William NAHUM
- Le Pack Actualités



Page 4

- Universités d'été 2007 / Séminaires ASFOREF





EVOLUTION DES RESULTATS

	2007		2006		2005	
	Mai	Déc.	Mai	Déc.	Mai	Déc.
Ecrit	8,29	7,73	7,94	8,32	8,65	8,65
Entretien avec le jury	11,36	11,33	11,31	11,26	11,45	11,45
Mémoire	10,34	10,42	10,14	10,43	10,42	10,42
Total des 3 moyennes en point	29,99	29,48	29,39	30,01	30,52	30,52
Nbre de diplômés	315	428	313	474	474	474
Nbre de diplômables	461	632	514	716	652	652
%	68,3	67,7	60,9	66,2	72,7	72,7

CONSTATS

- A la session de Mai 2007, le total des 3 moyennes atteint 29,99 sur 60, inférieur depuis 3 sessions aux 30 sur 60 requis pour l'obtention du DEC.
- Attention, la note moyenne du mémoire n'est guère supérieure à la note de 10. Cela pourrait devenir une situation périlleuse dans un proche avenir.

LE CONSEIL DE L'ASFOREF

OPTIMISEZ VOTRE NOTE EN PRÉPARANT L'ÉPREUVE DU MÉMOIRE

➤ Que dit la note du jury aux candidats ?

« Le mémoire est un exercice de réflexion sur un sujet proposé par le candidat et approuvé par le jury (procédure d'agrément) »

Cet exercice présente quatre difficultés :

- 1 - le choix du sujet, 2 - le plan du mémoire, 3 - la présentation écrite, 4 - la soutenance orale.

➤ Qu'attendent les examinateurs du mémoire ?

- Un choix de sujet bien ciblé au sein d'un thème pratiqué par le candidat.
- La confection d'un plan après un travail minutieux.
- Une présentation écrite répondant à des conditions de fond et de forme.
- Une soutenance orale permettant au candidat de défendre les idées exposées.

➤ Que vous propose l'ASFOREF ?

Dans le cadre du coaching mémoire, l'ASFOREF a mis en place différentes formations pour vous aider tout au long du processus mémoire :

- Pour être en mesure de déposer le dossier d'agrément : un accompagnement de 8 heures de rendez-vous individualisés.
- Pour une optimisation du fond : quatre rencontres permettant un suivi personnalisé de la rédaction.
- Pour une optimisation de la forme : dix rendez-vous avec un expert-comptable retraité, dans le cadre du partenariat avec l'AMEGAR.
- Pour parachever votre mémoire avant le dépôt au Ministère de l'Éducation Nationale : une relecture personnalisée avec un entretien de deux heures.
- Pour une optimisation de la soutenance : deux jours pour apprendre à mettre en valeur vos idées et vos apports.

COMMENT S'INSCRIRE A L'ASFOREF ?

Compte tenu du caractère personnalisé de certaines formations, contactez-nous pour la fixation des dates de rendez-vous avec l'animateur en charge de votre dossier.

- Sur le site www.asforef.com
- Par téléphone au 01.56.77.16.20



VOS SECRÉTAIRES SONT DE PRÉCIEUX(SES) ASSISTANT(E)S POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VOS CABINETS

Nous avons souhaité accorder cette rubrique à ceux et celles qui participent à votre image, au dynamisme et au développement de vos cabinets : les secrétaires.

En effet, ils sont en charge de la communication interne et externe.

Ils représentent l'image du cabinet.

Ils sont garants : des liens entre vous et vos clients ou vos collaborateurs et également entre vos collaborateurs et vos clients, de la centralisation des informations nécessaires au bon déroulement des missions du cabinet, des archives de vos dossiers, de la qualité de l'accueil.

Leur rôle est pivot.

Ils vous aident à : maintenir le bon fonctionnement de votre structure, gérer les plannings, valoriser les travaux du cabinet par la maîtrise des logiciels bureautiques, orienter le client vers le bon interlocuteur, faciliter vos interventions.

Outre ses missions classiques de secrétaire, ils effectuent des travaux spécifiques aux cabinets d'expertise comptable.

Pour cela, ils doivent : connaître le langage comptable, établir les factures, distinguer les différentes déclarations fiscales et sociales, maîtriser leurs échéances, posséder de nombreuses qualités telles que la rigueur, le sens de la confidentialité, l'organisation, l'autonomie, la diplomatie.

L'environnement économique change, vous pouvez compter sur vos secrétaires pour vous aider à maintenir le cap.

Vos cabinets évoluent dans un monde en mutation (technologique, normatif, réglementaire). Ils doivent suivre cette évolution et participer au changement au sein de vos structures, à vos côtés.

Vos cabinets gèrent des informations plus nombreuses, en un minimum de temps et avec une plus grande confidentialité : télétransmission des écritures et des déclarations, généralisation des sites Intranet.

Vos cabinets doivent se préparer à une concurrence accrue : création de sites Internet destinés au public, ouverture à la publicité, actions marketing ciblées, développement de la qualité de service.

Aussi, l'Asforef vous propose une gamme de séminaires pour faciliter leurs évolutions.

Les formations de l'Asforef

- MAN 219 • **Initiation à la comptabilité** : la formation de départ indispensable afin de comprendre l'enjeu des missions, les obligations professionnelles de l'expert-comptable, le vocabulaire et les normes comptables, et bien sûr, les techniques comptables.
- JUR 225 • **Initiation à la pratique du secrétariat juridique** : pour ceux et celles qui veulent évoluer vers le suivi juridique de vos dossiers.
- MAN 206 • **Initiation fiscale et sociale** : formation indispensable pour maîtriser les bases fondamentales en droit fiscal et droit social appliquées aux TPE et PME et comprendre le processus d'élaboration des états produits dans le cabinet et leur finalité.
- MAN 223 • **L'assistante de direction, pour un cabinet dynamique** : pour optimiser les outils informatiques et bureautiques et découvrir les outils de dynamisation du cabinet.
- INF 215 • **PowerPoint au service de votre communication - les fondamentaux** : pour connaître toutes les potentialités de PowerPoint au service de vos présentations aux clients.
- MAN 225 • **Secrétaires, gérer son temps et le planning du cabinet** : par l'organisation, l'efficacité, la hiérarchisation des tâches, des imprévus, la gestion du stress.
- INF 223 • **Secrétaires, maîtrisez les outils informatiques et bureautiques du cabinet** : pour acquérir les bons réflexes et éviter perte de temps et erreurs.

Par ces formations, vous développerez leur employabilité, valoriserez leurs travaux, les impliquerez davantage dans la vie du cabinet et les fidéliserez.

Ainsi, vous améliorerez la qualité de vie de votre cabinet et la vôtre.

Renseignements et inscriptions : Valérie Mouillard
au 01 56 77 16 20 ou www.asforef.com

3 ?

QUESTIONS À : William NAHUM Président de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières



William NAHUM

1 Quelles sont les réalisations de l'Académie dont vous êtes le plus satisfait ?

W. N. : Je suis très satisfait d'abord de l'existence même de l'Académie, ensuite de son formidable développement, enfin de ses productions et réalisations. Bien que lancée par Nicolas SARKOZY à l'époque, Ministre de l'Economie et des Finances, certains étaient perplexes sur les chances de succès de l'Académie.

Aujourd'hui, l'Académie comprend 36 000 membres dont 20% d'étrangers originaires de 25 pays.

Nous avons constitué 26 groupes de travail qui augmentent chaque jour, à la satisfaction de tous ; toutes nos conférences, une quinzaine par an, sont filmées et visibles sur le site internet www.lacademie.info.

L'Académie est très connue et très appréciée.

2 Quels sont les projets actuels de l'Académie ?

W. N. : Face au succès des travaux de l'Académie, avec la participation de centaines de membres dans les groupes de travail et la fin de sa régionalisation qui

s'achève avec Nice à l'automne, nous allons structurer les groupes de l'Académie en 4 ou 5 grandes filières afin de donner plus de visibilité et d'efficacité à l'ensemble.

3 Compte-tenu de votre poste d'observateur international et de votre connaissance de nos 2 professions, quels sont, selon vous, les prochains défis auxquels nous devons faire face ?

W. N. : Je vois que pour le commissariat aux comptes des difficultés nous attendent encore pour préserver le CAC dans ses PME ainsi que le CO-CAC.

Ce serait un comble que les confrères français, que je présente comme un exemple dans toutes les instances et forums internationaux, soient interpellés chez nous. L'alerte, les incompatibilités, la révélation, le CO-CAC et le CAC-PME sont regardés comme des références pour une profession indépendante et utile. Je m'investis publiquement et en privé dans cette promotion. Pour ce qui est de l'expertise comptable, nous ne sommes pas à

l'abri d'une déréglementation brutale ou d'une réduction ou encore d'une plus grande concurrence du champ économique où nous intervenons.

Les normes internationales de l'expert-comptable ont été revues et allégées avec une classification dont l'une des parties principales est d'alléger la responsabilité du professionnel.

Le corps nominatif de décisions sera plus lisible, plus clair et moins dangereux que ce qu'avait édicté le CSO il y a quinze ans et, contre quoi, j'avais vivement bataillé avec succès.

Nous devrions, quand tout cela sera prêt, pouvoir investir la marche avec un référentiel adapté à toutes, je dis bien toutes les tailles d'entreprise avec des budgets contractuels donc adaptés.

Le temps où l'expert-comptable s'engageait plus qu'il n'en faisait est révolu.

Je défends des confrères mis en examen selon les anciennes pratiques ; cela est parfois triste.

Zoom sur

Connaissez-vous le Pack Actualités de l'ASFOREF ?

En 2005, nous avons souhaité mettre en place un nouveau concept de formation : **le Pack Actualités**.

En effet, l'actualisation des connaissances, que ce soit au niveau des pratiques professionnelles, du droit comptable, du droit fiscal et du droit social est aujourd'hui incontournable pour les cabinets d'expertise comptable.

Qu'il s'agisse d'experts-comptables ou de collaborateurs, vous devez tous trouver le temps nécessaire pour être informés des évolutions constantes de notre législation et de notre réglementation.

Sur la base d'une année, le Pack Actualités comprend 4 journées de formation pour appréhender l'actualité trimestrielle et retenir les points essentiels à connaître dans l'exercice de notre métier en privilégiant les aspects pratiques.

Outre le support traditionnel, un cédérom comprenant le diaporama, un résumé de l'actualité trimestrielle, l'accès à l'ensemble des textes officiels au moyen de liens hypertextes et des notes de synthèse est remis à l'issue de chaque journée de formation. Cet outil permet ainsi, à chaque participant, de diffuser au sein de son cabinet une information adaptée et sélectionnée.

En deux ans, l'ASFOREF a mis en place 11 groupes de formation, soit 129 participants au total. 43 % d'entre eux ont renouvelé leur inscription pour une nouvelle année.

En Septembre 2007, nous lançons le 12^{ème} groupe aux dates suivantes : 21 Septembre + 17 Décembre 2007 + 27 Mars + 25 Juin 2008

Pour ne pas passer à côté de l'essentiel, n'hésitez pas à vous inscrire : www.asforef.com

LE PACK ACTUALITES

Témoignage d'un participant Pack Actualités

« Je suis un fan du « **Pack Actualités** » de l'ASFOREF, probablement sa meilleure création de ces dernières années.

Il ne s'agit pas seulement d'un séminaire trimestriel d'actualisation des connaissances qui offre une synthèse et une mise en perspective des nouveautés législatives, doctrinales ou jurisprudentielles.

Il offre aussi une documentation exhaustive qui couvre tout le champ comptable, fiscal et social de notre profession. Tous les textes et toutes les documentations sont fournis à l'issue du séminaire trimestriel sous forme de CD auquel vous pouvez vous reporter à tout moment.

Vous le stockez sur votre serveur ou sur votre portable, vous installez un logiciel gratuit de recherche sur votre disque dur et vous pouvez, à tout moment, lancer une recherche plein texte affinée. C'est un gain de temps significatif.

C'est aussi un formidable instrument de formation ; les slides, qui vous ont été présentés, vous sont remis. Vous pouvez ainsi fournir à votre équipe une connaissance ciblée.

C'est enfin un excellent moyen de consultation flash. De nombreuses notes de synthèses sont fournies et peuvent, pour l'essentiel, être reprises sur le papier entête du cabinet.

C'est un séminaire d'utilité publique où tout cabinet devrait déléguer un représentant"

Dominique Leenhardt
Expert-comptable et Commissaire aux comptes

**Ils
ont
dit**

« Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. » Nicolas Boileau

« Un grand écrivain se remarque au nombre de pages qu'il ne publie pas. » Stéphane Mallarmé

« L'orthographe est le commencement de la littérature. » Charles Augustin Sainte Beuve

Dans le prolongement des ateliers organisés durant les Universités d'Eté 2007, L'ASFOREF

Séminaires ASFOREF vous propose, notamment, de suivre les séminaires ci-dessous.

Actualités			Durée	Page catalogue	Prix HT (déjeuner inclus)
SOC	136	Durée du travail : gestion et applications pratiques	1 jour	33	370 €
FIS	213	Les 15-20 questions fiscales à maîtriser	2 jours	44	540 €
GES	143	Loi de sauvegarde des entreprises : actions de prévention	1 jour	29	370 €
GES	122	Loi de sauvegarde des entreprises : procédures collectives	1 jour	29	370 €
FIS	143	Incidences fiscales de la réforme comptable	1 jour	38	370 €
SOC	127	Les 10 questions sociales à maîtriser : obligation de conseil	1 jour	31	370 €
SOC	101	Actualités sociales	1 jour	31	370 €
FIS	108	Actualités fiscales	1 jour	38	370 €
Conseil					
MAN	138	Les outils pour recruter, évaluer, former les collaborateurs	1 jour	21	370 €
SOC	135	Structurer et développer l'offre sociale du cabinet	1 jour	32	370 €
FIS	146	Fiscalité des titres de sociétés : acquisition, gestion, cession	1 jour	41	370 €
EVA	101	Pratiquer l'évaluation des PME	2 jours	50	740 €
Fondamentaux					
ASO	101	Assurer la mission fiscale dans les associations	1 jour	51	370 €
PRO	117	Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle qualité de la profession	1 jour	18	370 €
MAN	115	Gérer et motiver les équipes	1 jour	20	320 €
MAN	143	La démarche de certification ISO 9001 du cabinet	2 jours	20	740 €
GES	123	La gestion de patrimoine n° 1 : méthodologie de diagnostic	1 jour	29	370 €
GES	139	La gestion de patrimoine n° 2 : conséquences des principaux choix personnels	1 jour	30	370 €
TIC					
INF	102	Les téléprocédures fiscales, sociales et bancaires	1 jour	54	330 €
INF	220	La GED et la conduite d'un projet de dématérialisation	1 jour	54	330 €

Pour en savoir plus www.asforef.com



• Editée par l'ASFOREF • Diffusion : 10 000 exemplaires • Professionnels (experts-comptables et stagiaires) • Institutions ordinales
• 45, rue des Petits-Champs • 75001 Paris • Tél. : 01 56 77 16 00 • Fax : 01 56 77 16 09 ou 29 • www.asforef.com

Directeur de la publication : André-Paul Bahuon • Rédacteur en chef : Jean-Luc Scemama • Comité de rédaction : Frédéric Campana, Patrick Hachon, Chantal Mifetou, Arlette Patin, Elizabeth Perrin, Ruth Soussana • Création et réalisation : OEC / ASFOREF • Direction artistique : Jean Rouet • Impression : NAT'COM • 09 2007 • Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. • rsoussana@oec-paris.fr

Bulletin d'inscription

10 % de réduction pour toute inscription
avant le 30 septembre 2007
pour les séminaires ci-dessus

A retourner, accompagné de votre règlement, à ASFOREF • 45, Rue des Petits-Champs • 75001 Paris • Tél : 01 56 77 16 20 ou 21 • Fax : 01 56 77 16 29

Cabinet _____

Adresse _____

Tél _____ Fax _____ e-mail _____

Nom du participant _____

Séminaire(s) _____

Informations et conditions générales sur www.asforef.com